

Compte Rendu du Conseil Municipal 23 janvier 2015

Absent Excusé : J.C JACQUOT pouvoir à D. BRIZET.

Secrétaire de séance : C. GUYON

1-Point sur la numérotation des rues :

Le système métrique sera utilisé.

- Principe : on part d'un point 0 (la mairie), à chaque rue croisée, on crée un nouveau point 0. Choix de changer de rue ou non. Le numéro sera la distance entre le point 0 et la boîte aux lettres de chaque foyer.

- Suite à la demande des Anciens Combattants, la place de la mairie sera la « Place du 19 mars 1962 ».

- Seront baptisées « impasses » les rues en enrobé d'une part, qui se terminent sur un chemin d'autre part.

- La rue devant l'habitation Guyon sera appelée « passage » étant donné sa disposition (étroite avec un virage où la visibilité est réduite).

- Les habitants de certaines rues seront sollicités pour émettre un choix de nom de rue, parmi trois propositions.

Le nom obtenant le plus de voix sera retenu.

- Le point sera fait lors du prochain conseil. D'ici là, les membres devront réfléchir à des noms de rues et les soumettre au CM.

- Nous profiterons de cette occasion pour mesurer les largeurs des rues, afin de connaître les surfaces d'enrobé de la commune (servant de base de calcul à la subvention de la communauté de commune pour les travaux de voirie).

2-Subventions :

Les années précédentes les associations suivantes recevaient une subvention de 50€ :

-Anciens Combattants

-Club des Glins

-Comité des Fêtes

-Association des Parents d'Élèves

-Association de chasse

-Amicale des Sapeurs Pompiers de Simandre

-Association du Patrimoine (APFOS)

-Cantine Scolaire.

L'Arbre de Noël touchait une subvention de 400€.

Le Club des Glins n'existant plus, il est décidé que l'ensemble des subventions sera de nouveau versé aux différentes associations. Les 50€ du Club des Glins seront reversés pour l'école (à voir : informatique, NAP..)

3-Divers :

-Mme Cavajal (propriétaire d'une parcelle à la Ville) demande à la commune une concession perpétuelle au cimetière de la commune. Suivant le règlement du cimetière, cette demande sera acceptée.

- Pour info, la commune dispose d'un caveau servant d'ossuaire.

-L'APFOS demande une autorisation d'accès à la salle communale pour faire une exposition sur la Première Guerre mondiale, en rapport avec La Frette, en novembre 2015 (du 10 au 12 novembre).

La demande sera acceptée, toutefois la proposition sera faite d'intégrer le samedi dans les dates d'ouverture de cette exposition.

-La mission locale demande dans un courrier une subvention de 30€ par habitant ayant bénéficié de ses services. Elle enverra un bilan dans l'année 2015. La décision sera prise après retour de ce bilan.

-L'eau potable : rien à signaler de particulier, les résultats sont conformes aux normes.

-Les ordinateurs de l'école : ils sont opérationnels, la commune facilitera l'accès à internet en faisant l'acquisition d'un serveur Proxy (limitation des accès aux sites).

-Élections Départementales des 22 et 29 mars: on reprend les horaires des dernières élections :

8h-11h : 3 personnes

11h-14h : 3 personnes

14h-18h : 3 personnes.

Prochain Conseil : 6 mars à 18h30.

Voir pour améliorer l'envoi des pièces jointes (scanner dans le bon sens).